



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

DOCUMENTS DEVANT CONSTITUER VOTRE DOSSIER D'AFFILIATION

2024/2025

Ce dossier complet doit être transmis au Président de votre Ligue par courrier ou mail

- **Formulaire d'affiliation**, en double exemplaire si transmis par courrier, complété et signé (n'oubliez pas d'apposer le cachet de l'Association)
- **Si le Bureau ou le siège social de l'Association sont différents de la saison précédente (2023/2024)** joignez au dossier la déclaration en Préfecture, le récépissé de déclaration en Préfecture de ce ou ces changements et le compte rendu de l'AG.
- **Chèque de règlement ou avis de virement de l'affiliation et des licences des membres du bureau (Président + Trésorier + Secrétaire + correspondant(s) licences)**
- **Engagement** du Président de l'Association.
- **La demande de licence et l'attestation d'honorabilité du Président, Trésorier, Secrétaire, du ou des Correspondant(s)-licences dûment complétées.**
- **Copie recto/verso de la Carte Nationale d'Identité du Président, Trésorier, Secrétaire, du ou des Correspondant(s)-licences.**
- **Autorisation et demande de prélèvement, dûment complétée et signée, accompagnée IMPERATIVEMENT d'un relevé d'identité bancaire.**

Rappel : le paiement par prélèvement n'est pas obligatoire mais conseillé, vous avez la possibilité de régler vos licences par chèque bancaire.

Rappel : les Clubs multidisciplinaires ayant opté pour une gestion financière autonome de leurs sections sportives, doivent IMPERATIVEMENT joindre une autorisation de prélèvement et un relevé d'identité bancaire correspondant à chacune de ces sections.

Si une des sections n'était pas complète, l'enregistrement du dossier complet serait retardé jusqu'à réception des documents manquants.

- **Liste des personnes détentrices d'un diplôme d'état, d'un Brevet Professionnel (indiquer le numéro de carte professionnelle) ou d'un diplôme fédéral.**

ATTENTION :

1. Nouveau règlement Affiliation/licences en vigueur à partir de la saison 2024/2025. Merci de le consulter
2. Les entraîneurs titulaires d'une carte professionnelle, rémunérés ou non, doivent désormais souscrire une licence « entraîneur » et les officiels d'arbitrage une licence « officiel d'arbitrage ».

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

NUMERO DU GROUPEMENT :

4405

NOM DU GROUPEMENT :

CLUB DE PATINAGE SUR GLACE REZEEN - CPGR

ADRESSE DU SIEGE :

Patinoire de Rezé - Bâtiment bleu "Sports de Glace".....

101 rue de la Trocardière.....

44400 Rezé.....

NUMERO DE SIRET :

49461640200066.....

ADRESSE DE LA PATINOIRE :

PATINOIRE DE REZÉ - BÂTIMENT BLEU « SPORTS DE GLACE ».....

101 RUE DE LA TROCARDIÈRE.....

44400 REZÉ.....

Montant de l'affiliation 2024/2025 : 290 €*

*Sous réserve de la validation de ce montant par un vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

CADRE RESERVE A LA LIGUE

Date : 16/06/2024.....

Signature du Président de la Ligue

Cachet de la Ligue :

**Ligue des sports de glace
des Pays de la Loire**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

PRESIDENT DE L'ASSOCIATION

N° de licence : 254372

Nom de d'usage : CYRILLE NOVOU

Nom de naissance :

Adresse : 38 Rue Béranger 49100 ANGERS

.....

.....

@ Mail : presidence@cpgr.fr

Tél fixe : Mobile : 0608368068

SIGNATURE :

*Attention le spécimen de signature apposé dans cet encadré sera le seul reconnu sur les documents officiels (courrier, transferts, AG ...)

TRESORIER DE L'ASSOCIATION

N° de licence : 245192

Nom de d'usage : Iulia GEORGESCU

Nom de naissance :

Adresse : 5 Allée Madame Colette 44400 REZÉ

.....

.....

@ Mail : tresorier@cpgr.fr

Tél fixe : Mobile :

SIGNATURE :

*Attention le spécimen de signature apposé dans cet encadré sera le seul reconnu sur les documents officiels (courrier, transferts, AG ...)

SECRETAIRE DE L'ASSOCIATION

N° de licence : 95757

Nom de d'usage : LÉA PILLAUD

Nom de naissance :

Adresse : 15 rue Simone Iff 44200 Nantes

.....

.....

@ Mail : secretaire@cpgr.fr

Tél fixe : Mobile :

SIGNATURE :

*Attention le spécimen de signature apposé dans cet encadré sera le seul reconnu sur les documents officiels (courrier, transferts, AG ...)

Le Président certifie exactes les informations mentionnées sur le présent document

Cachet de l'association :

N



CPGR

rue de la Trocardière

44 400 Rezé

Tél: 06 51 16 98 06

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

CORRESPONDANT LICENCES 1

Discipline pratiquée : Danse sur Glace

N° de licence : 95757

Nom d'usage et prénom : LÉA PILLAUD

Nom de naissance :

@mail : :licence@cpgr.fr

Tel fixe : Tel mobile : 0668247573

CORRESPONDANT LICENCES 2

Discipline pratiquée :

N° de licence :

Nom d'usage et prénom :

Nom de naissance :

@mail :

Tel fixe : Tel mobile :

CORRESPONDANT LICENCES 3

Discipline pratiquée :

N° de licence :

Nom d'usage et prénom :

Nom de naissance :

@mail :

Tel fixe : Tel mobile :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

CORRESPONDANT LICENCES 4

Discipline pratiquée :

N° de licence :

Nom d'usage et prénom :

Nom de naissance :

@mail :

Tel fixe : Tel mobile :

CORRESPONDANT LICENCES 5

Discipline pratiquée :

N° de licence :

Nom d'usage et prénom :

Nom de naissance :

@mail :

Tel fixe : Tel mobile :

CORRESPONDANT LICENCES 6

Discipline pratiquée :

N° de licence :

Nom d'usage et prénom :

Nom de naissance :

@mail :

Tel fixe : Tel mobile :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

MERCI DE JOINDRE UN RIB

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la FFSG à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la FFSG.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

I.C.S. : FR 75 ZZZ 424878

COORDONNEES DU DEBITEUR

Nom : CPGR

Adresse : PATINOIRE DE REZÉ - BÂTIMENT BLEU « SPORTS DE GLACE »
101 RUE DE LA TROCARDIÈRE

Code postal : 44400 Ville : REZÉ

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

FR76 1444 5004 0008 1028 3366 543

IBAN – Numéro d'identification international du compte bancaire

CEPAFRPP444

BIC – Code international d'identification de votre banque

Les prélèvements s'effectuent les 1^{er} et 15 de chaque mois.

TYPE DE PAIEMENT

Paiement récurrent / Répétitif



Paiement ponctuel



Fait à : REZE, le 12 juin 2024, Signature

Note : vos droits concernant le prélèvement sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

ENGAGEMENT DU PRESIDENT

Pour la saison sportive 2024/2025

Je soussigné(e) **CYRILLE NOVOU**

Président(e) de l'Association **CLUB DE PATINAGE SUR GLACE REZEEN - CPGR**

M'engage à souscrire une licence FFSG, pour toute personne pratiquant une activité sportive régie par la Fédération Française des Sports de Glace (pratiquant – nationalité Française ou autre – dirigeant, juge, comptable, compétiteur steward, chronométreur, marqueur, entraîneur, enseignant...) au sein de notre Groupement sportif.

Je m'engage à faire remplir et signer le document joint à tous les licenciés concernés par le contrôle d'honorabilité y compris ceux n'ayant pas atteint la majorité et, dans ce cas à le faire remplir et signer par leurs responsables légaux.

Si notre Association ne respectait pas cet engagement, j'atteste avoir été informé que des sanctions pourraient être appliquées à l'encontre de notre Club.

Les sanctions encourues sont celles prévues dans le Règlement disciplinaire de la Fédération Française des Sports de Glace, pouvant aller jusqu'à la radiation du Groupement Sportif.

Je reconnais que la souscription d'une licence et son renouvellement sont des démarches personnelles et volontaires et que je ne procéderai à aucune saisie et m'assurerai que mon club ne procède à aucune saisie sans que le formulaire « demande de licence » n'ait été complété par le ou la licencié(e) ou ses représentant légaux.

En foi de quoi, je délivre la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à **Rezé**

le **12 juin 2024**

Signature du Président

Cachet de l'Association



CPGR

**rue de la Trocardière
44 400 Rezé
Tél: 06 51 16 98 06**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Attestation d'Honorabilité

A signer par toutes les personnes concernées

Nom d'usage : Novou

Prénom : Cyrille

Périmètre des personnes soumises à l'obligation d'honorabilité

Il résulte de la combinaison des articles L. 212 -1 et L. 212-9 du code du sport que toute fonction, exercée à titre rémunéré ou bénévole, d'entraînement, d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique et sportive, à titre principal ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle est interdite :

- Auprès de tous publics, mineurs ou majeurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation d'un crime ou d'un délit visés à l'article L. 212 -9 du code du sport.
- Auprès des mineurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction en lien avec un accueil de mineurs au sens du code de l'action sociale et des familles.

L'éducateur sportif peut ainsi être qualifié d'entraîneur, de moniteur, de coach, d'initiateur, de prévôt, de manager, de chaperon ou de préparateur physique ; la dénomination retenue dans chaque discipline est sans incidence sur l'obligation d'honorabilité. De même, la notion d'éducateur sportif n'est pas directement liée à la détention d'un diplôme ou d'un brevet fédéral.

Un licencié peut exercer des fonctions d'éducateur y compris si ses interventions :

- Sont très ponctuelles ou aléatoires.
- Sont réalisées uniquement auprès des majeurs.
- Ne nécessitent pas de diplôme ou de brevet fédéral.
- Se limitent à la gestion ponctuelle d'un groupe lors d'un match, d'un entraînement ou d'un stage.

« La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L.212-1 et L. 322-1 du code du sport.

A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle



Date : 12/06/2024

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Demande de licence Saison 2024/2025

1/2

Conformément à la loi n° 84 -610 sur le sport les licenciés de la FFSG bénéficient d'une assurance Responsabilité Civile (article L 321 -1). Au travers de ce contrat, nous vous offrons la possibilité de souscrire une assurance rapatriement (assistance 24h/24) et une individuelle accident. La FFSG recommande fortement à ses adhérents de souscrire le contrat d'assurance qu'elle propose et conseille aux adhérents ne souhaitant pas être couverts par cette assurance, de prendre une assurance les couvrant pour la pratique en exhibition, entraînements et compétition pour la pratique des sports de glace, quelle que soit la patinoire sur laquelle ils pratiquent. L'attention des licenciés est attirée sur l'intérêt que peut présenter cette assurance individuelle et la consultation de son courtier ou assureur habituel à cet égard.

Les garanties proposées par la FFSG lors de la prise d'une licence sont précisées dans la notice d'information (trityque) adressée aux clubs en début de saison, et sont également disponibles sur le site internet FFSG. L'adhérent a obligation de remettre aux dirigeants de son club, lors de son inscription, le bulletin d'adhésion intégré à la notice quel que soit son choix de souscription.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) Pour assurer la gestion des licences (établissement d'une liste des licenciés, mise à jour des coordonnées dans un annuaire, organisation d'événements et informations correspondantes...), votre Club et la FFSG sont amenés à collecter et traiter des données personnelles vous concernant, sous la responsabilité de leur Délégué à la Protection des Données. Nous vous informons que conformément au Règlement Général sur la Protection des Données vous disposez d'un droit d'accès, de modification, s'il y a lieu d'un droit de portabilité, ainsi que d'un droit à l'oubli portant sur les données qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données personnelles pour des motifs légitimes ainsi que du droit de définir des directives générales et particulières relatives à la manière dont ces droits pourraient s'exercer après votre décès.

Pour exercer ces droits, vous pouvez envoyer un email à dpo@ffsg.org.

La signature de la présente demande de licence vaudra consentement au traitement de vos données et à leur utilisation pour les finalités décrites ci -avant.

Tout licencié s'engage à respecter la Charte d'éthique et de déontologie des sports de glace.

DEMANDE DE LICENCE SANS L'ASSURANCE FFSG

Pour le licencié qui ne souhaite pas souscrire l'assurance de base proposée par la FFSG, le club doit adresser au service des licences les documents suivants :

- Demande de licence 2024/2025 dûment signée et complétée par le licencié ou son représentant légal.
- Attestation du licencié ou de son représentant légal certifiant qu'il refuse de souscrire à toutes les garanties d'assurance proposées par la FFSG.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Demande de licence Saison 2024/ 2025

2/2

En cas de première demande de prise de licence, n'oubliez pas de joindre à cette demande une copie de votre carte d'identité ou livret de famille.

N° de licence : 254372 Sexe F ☐ M ☒
Nom d'usage et prénom : NOVOU Cyrille
Nom de naissance : novou
Adresse : 38 Rue Béranger 49100 ANGERS
@mail (obligatoire) : presidency@cpgr.fr
Tel fixe : Mobile : 0608368068
Né(e) le : 23/02/1973 À : MORO
Code postal : 99 Pays : comores
Nationalité : Française

Type de licence	Discipline	Tarif licence avec assurance	Tarif licence sans assurance
Kid (- de 10 ans / 1ère année)		20.06 €	18.50 €
Encadrement	Danse sur Gl	41.46 €	39.90 € ☒
Entraîneur		41.46 €	39.90 €
Officiel d'Arbitrage		41.46 €	39.90 €
Fédérale / Loisirs		41.46 €	39.90 €
Avenant compétition		24.60 €	24.60 €
Compétition		66.06 €	64.50 €
Licence secondaire – discipline supplémentaire		0.00 €	0.00 €
Officiel d'Arbitrage (licence secondaire)		0.00 €	0.00 €
Entraîneur (licence secondaire)		0.00 €	0.00 €
Ice Pass		5.00 €	5.00 €

*Discipline : bien préciser, PA, DG, BG, PAS, PV, C, SE, B, L, S

**Attention, si vous ne souhaitez pas souscrire l'assurance FFSG, respectez scrupuleusement la procédure

☒ Je m'engage à régler le prix de cette licence.

Date : 12/06/24

Signature
Le Licencié ou son représentant légal

Pour le club : **Cachet et signature**
Certifié exacts le **CPGR**



CPGR

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

rue de la Trocardière

44 400 Rezé

Tel: 06 51 16 98 06

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISÉ / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / Email : contact@ffsg.fr

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Attestation d'Honorabilité

A signer par toutes les personnes concernées

Nom d'usage : **PILLAUD**

Prénom : **Léa**

Périmètre des personnes soumises à l'obligation d'honorabilité

Il résulte de la combinaison des articles L. 212 -1 et L. 212-9 du code du sport que toute fonction, exercée à titre rémunéré ou bénévole, d'entraînement, d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique et sportive, à titre principal ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle est interdite :

- Auprès de tous publics, mineurs ou majeurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation d'un crime ou d'un délit visés à l'article L. 212 -9 du code du sport.
- Auprès des mineurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction en lien avec un accueil de mineurs au sens du code de l'action sociale et des familles.

L'éducateur sportif peut ainsi être qualifié d'entraîneur, de moniteur, de coach, d'initiateur, de prévôt, de manager, de chaperon ou de préparateur physique ; la dénomination retenue dans chaque discipline est sans incidence sur l'obligation d'honorabilité. De même, la notion d'éducateur sportif n'est pas directement liée à la détention d'un diplôme ou d'un brevet fédéral.

Un licencié peut exercer des fonctions d'éducateur y compris si ses interventions :

- Sont très ponctuelles ou aléatoires.
- Sont réalisées uniquement auprès des majeurs.
- Ne nécessitent pas de diplôme ou de brevet fédéral.
- Se limitent à la gestion ponctuelle d'un groupe lors d'un match, d'un entraînement ou d'un stage.

« La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L.212-1 et L. 322-1 du code du sport.

A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle



Date : **12 juin 2024**

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Demande de licence Saison 2024/2025

1/2

Conformément à la loi n° 84 -610 sur le sport les licenciés de la FFSG bénéficient d'une assurance Responsabilité Civile (article L 321 -1). Au travers de ce contrat, nous vous offrons la possibilité de souscrire une assurance rapatriement (assistance 24h/24) et une individuelle accident. La FFSG recommande fortement à ses adhérents de souscrire le contrat d'assurance qu'elle propose et conseille aux adhérents ne souhaitant pas être couverts par cette assurance, de prendre une assurance les couvrant pour la pratique en exhibition, entraînements et compétition pour la pratique des sports de glace, quelle que soit la patinoire sur laquelle ils pratiquent. L'attention des licenciés est attirée sur l'intérêt que peut présenter cette assurance individuelle et la consultation de son courtier ou assureur habituel à cet égard.

Les garanties proposées par la FFSG lors de la prise d'une licence sont précisées dans la notice d'information (triplyque) adressée aux clubs en début de saison, et sont également disponibles sur le site internet FFSG. L'adhérent a obligation de remettre aux dirigeants de son club, lors de son inscription, le bulletin d'adhésion intégré à la notice quel que soit son choix de souscription.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) Pour assurer la gestion des licences (établissement d'une liste des licenciés, mise à jour des coordonnées dans un annuaire, organisation d'événements et informations correspondantes...), votre Club et la FFSG sont amenés à collecter et traiter des données personnelles vous concernant, sous la responsabilité de leur Délégué à la Protection des Données. Nous vous informons que conformément au Règlement Général sur la Protection des Données vous disposez d'un droit d'accès, de modification, s'il y a lieu d'un droit de portabilité, ainsi que d'un droit à l'oubli portant sur les données qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données personnelles pour des motifs légitimes ainsi que du droit de définir des directives générales et particulières relatives à la manière dont ces droits pourraient s'exercer après votre décès.

Pour exercer ces droits, vous pouvez envoyer un email à dpo@ffsg.org.

La signature de la présente demande de licence vaudra consentement au traitement de vos données et à leur utilisation pour les finalités décrites ci -avant.

Tout licencié s'engage à respecter la Charte d'éthique et de déontologie des sports de glace.

DEMANDE DE LICENCE SANS L'ASSURANCE FFSG

Pour le licencié qui ne souhaite pas souscrire l'assurance de base proposée par la FFSG, le club doit adresser au service des licences les documents suivants :

- Demande de licence 2024/2025 dûment signée et complétée par le licencié ou son représentant légal.
- Attestation du licencié ou de son représentant légal certifiant qu'il refuse de souscrire à toutes les garanties d'assurance proposées par la FFSG.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Demande de licence Saison 2024/ 2025

2/2

En cas de première demande de prise de licence, n'oubliez pas de joindre à cette demande une copie de votre carte d'identité ou livret de famille.

N° de licence : 245192 Sexe F ☒ M ☐
Nom d'usage et prénom : GEORGESCU IULIA
Nom de naissance : GEORGESCU
Adresse : 5 Allée Madame Colette 44400 REZÉ
@mail (obligatoire) : compta@cpgr.fr
Tel fixe : Mobile :
Né(e) le : 09/07/1977 À : BUCAREST
Code postal : Pays : ROUMANIE
Nationalité : FRANÇAISE

Type de licence	Discipline	Tarif licence avec assurance	Tarif licence sans assurance
Kid (- de 10 ans / 1ère année)		20.06 €	18.50 €
Encadrement	DANSE	41.46 €	39.90 € ☒
Entraîneur		41.46 €	39.90 €
Officiel d'Arbitrage		41.46 €	39.90 €
Fédérale / Loisirs		41.46 €	39.90 €
Avenant compétition		24.60 €	24.60 €
Compétition		66.06 €	64.50 €
Licence secondaire – discipline supplémentaire		0.00 €	0.00 €
Officiel d'Arbitrage (licence secondaire)		0.00 €	0.00 €
Entraîneur (licence secondaire)		0.00 €	0.00 €
Ice Pass		5.00 €	5.00 €

*Discipline : bien préciser, PA, DG, BG, PAS, PV, C, SE, B, L, S

**Attention, si vous ne souhaitez pas souscrire l'assurance FFSG, respectez scrupuleusement la procédure

☒ Je m'engage à régler le prix de cette licence.

Date : 12/06/2024

Signature

Le Licencié ou son représentant légal

Pour le club : Cachet et signature

Certifie exacts les renseignements ci-dessus



CPGR

rue de la Trocardière

44 400 Rezé

Tél: 06 51 16 98 06

BALLET / BOB SLICK / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISÉ / PIANO SUR GLACE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Attestation d'Honorabilité

A signer par toutes les personnes concernées

Nom d'usage : GEORGESCU

Prénom : IULIA

Périmètre des personnes soumises à l'obligation d'honorabilité

Il résulte de la combinaison des articles L. 212 -1 et L. 212-9 du code du sport que toute fonction, exercée à titre rémunéré ou bénévole, d'entraînement, d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique et sportive, à titre principal ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle est interdite :

- Auprès de tous publics, mineurs ou majeurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation d'un crime ou d'un délit visés à l'article L. 212 -9 du code du sport.
- Auprès des mineurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction en lien avec un accueil de mineurs au sens du code de l'action sociale et des familles.

L'éducateur sportif peut ainsi être qualifié d'entraîneur, de moniteur, de coach, d'initiateur, de prévôt, de manager, de chaperon ou de préparateur physique ; la dénomination retenue dans chaque discipline est sans incidence sur l'obligation d'honorabilité. De même, la notion d'éducateur sportif n'est pas directement liée à la détention d'un diplôme ou d'un brevet fédéral.

Un licencié peut exercer des fonctions d'éducateur y compris si ses interventions :

- Sont très ponctuelles ou aléatoires.
- Sont réalisées uniquement auprès des majeurs.
- Ne nécessitent pas de diplôme ou de brevet fédéral.
- Se limitent à la gestion ponctuelle d'un groupe lors d'un match, d'un entraînement ou d'un stage.

« La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L.212-1 et L. 322-1 du code du sport.

A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle



Date : 12/06/2024

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISÉ / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Demande de licence Saison 2024/2025

1/2

Conformément à la loi n° 84 -610 sur le sport les licenciés de la FFSG bénéficient d'une assurance Responsabilité Civile (article L 321 -1). Au travers de ce contrat, nous vous offrons la possibilité de souscrire une assurance rapatriement (assistance 24h/24) et une individuelle accident. La FFSG recommande fortement à ses adhérents de souscrire le contrat d'assurance qu'elle propose et conseille aux adhérents ne souhaitant pas être couverts par cette assurance, de prendre une assurance les couvrant pour la pratique en exhibition, entraînements et compétition pour la pratique des sports de glace, quelle que soit la patinoire sur laquelle ils pratiquent. L'attention des licenciés est attirée sur l'intérêt que peut présenter cette assurance individuelle et la consultation de son courtier ou assureur habituel à cet égard.

Les garanties proposées par la FFSG lors de la prise d'une licence sont précisées dans la notice d'information (trityque) adressée aux clubs en début de saison, et sont également disponibles sur le site internet FFSG. L'adhérent a obligation de remettre aux dirigeants de son club, lors de son inscription, le bulletin d'adhésion intégré à la notice quel que soit son choix de souscription.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) Pour assurer la gestion des licences (établissement d'une liste des licenciés, mise à jour des coordonnées dans un annuaire, organisation d'événements et informations correspondantes...), votre Club et la FFSG sont amenés à collecter et traiter des données personnelles vous concernant, sous la responsabilité de leur Délégué à la Protection des Données. Nous vous informons que conformément au Règlement Général sur la Protection des Données vous disposez d'un droit d'accès, de modification, s'il y a lieu d'un droit de portabilité, ainsi que d'un droit à l'oubli portant sur les données qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données personnelles pour des motifs légitimes ainsi que du droit de définir des directives générales et particulières relatives à la manière dont ces droits pourraient s'exercer après votre décès.

Pour exercer ces droits, vous pouvez envoyer un email à dpo@ffsg.org.

La signature de la présente demande de licence vaudra consentement au traitement de vos données et à leur utilisation pour les finalités décrites ci -avant.

Tout licencié s'engage à respecter la Charte d'éthique et de déontologie des sports de glace.

DEMANDE DE LICENCE SANS L'ASSURANCE FFSG

Pour le licencié qui ne souhaite pas souscrire l'assurance de base proposée par la FFSG, le club doit adresser au service des licences les documents suivants :

- Demande de licence 2024/2025 dûment signée et complétée par le licencié ou son représentant légal.
- Attestation du licencié ou de son représentant légal certifiant qu'il refuse de souscrire à toutes les garanties d'assurance proposées par la FFSG.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Demande de licence Saison 2024/ 2025

2/2

En cas de première demande de prise de licence, n'oubliez pas de joindre à cette demande une copie de votre carte d'identité ou livret de famille.

N° de licence : 95757 Sexe F ☒ M ☐
Nom d'usage et prénom : PILLAUD Léa
Nom de naissance :
Adresse : 15 rue Simone Iff 44200 Nantes
@mail (obligatoire) : tresorier@cpgr.fr
Tel fixe : Mobile :
Né(e) le : 23/10/2000 À : La Roche Sur yon
Code postal : 85000 Pays : France
Nationalité : française

Type de licence	Discipline	Tarif licence avec assurance	Tarif licence sans assurance
Kid (- de 10 ans / 1ère année)		20.06 €	18.50 €
Encadrement	Danse sur Glace	41.46 €	39.90 € ☒
Entraîneur		41.46 €	39.90 €
Officiel d'Arbitrage		41.46 €	39.90 €
Fédérale / Loisirs		41.46 €	39.90 €
Avenant compétition		24.60 €	24.60 €
Compétition		66.06 €	64.50 €
Licence secondaire – discipline supplémentaire		0.00 €	0.00 €
Officiel d'Arbitrage (licence secondaire)		0.00 €	0.00 €
Entraîneur (licence secondaire)		0.00 €	0.00 €
Ice Pass		5.00 €	5.00 €

*Discipline : bien préciser, PA, DG, BG, PAS, PV, C, SE, B, L, S

**Attention, si vous ne souhaitez pas souscrire l'assurance FFSG, respectez scrupuleusement la procédure

☒ Je m'engage à régler le prix de cette licence.

Date : 12/06/2024

Signature

Le Licencié ou son représentant légal

Pour le club : **Cachet et signature**

Certifie exacts les renseignements ci-dessus



CPGR

rue de la Trocardière

44 400 Rezé

Tél: 06 51 16 98 06

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Attestation d'Honorabilité

A signer par toutes les personnes concernées

Nom d'usage :

Prénom :

Périmètre des personnes soumises à l'obligation d'honorabilité

Il résulte de la combinaison des articles L. 212 -1 et L. 212-9 du code du sport que toute fonction, exercée à titre rémunéré ou bénévole, d'entraînement, d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique et sportive, à titre principal ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle est interdite :

- Auprès de tous publics, mineurs ou majeurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation d'un crime ou d'un délit visés à l'article L. 212 -9 du code du sport.
- Auprès des mineurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction en lien avec un accueil de mineurs au sens du code de l'action sociale et des familles.

L'éducateur sportif peut ainsi être qualifié d'entraîneur, de moniteur, de coach, d'initiateur, de prévôt, de manager, de chaperon ou de préparateur physique ; la dénomination retenue dans chaque discipline est sans incidence sur l'obligation d'honorabilité. De même, la notion d'éducateur sportif n'est pas directement liée à la détention d'un diplôme ou d'un brevet fédéral.

Un licencié peut exercer des fonctions d'éducateur y compris si ses interventions :

- Sont très ponctuelles ou aléatoires.
- Sont réalisées uniquement auprès des majeurs.
- Ne nécessitent pas de diplôme ou de brevet fédéral.
- Se limitent à la gestion ponctuelle d'un groupe lors d'un match, d'un entraînement ou d'un stage.

« La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L.212-1 et L. 322-1 du code du sport.

A c e titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle

☐

Date :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Demande de licence Saison 2024/2025

1/2

Conformément à la loi n° 84 -610 sur le sport les licenciés de la FFSG bénéficient d'une assurance Responsabilité Civile (article L 321 -1). Au travers de ce contrat, nous vous offrons la possibilité de souscrire une assurance rapatriement (assistance 24h/24) et une individuelle accident. La FFSG recommande fortement à ses adhérents de souscrire le contrat d'assurance qu'elle propose et conseille aux adhérents ne souhaitant pas être couverts par cette assurance, de prendre une assurance les couvrant pour la pratique en exhibition, entraînements et compétition pour la pratique des sports de glace, quelle que soit la patinoire sur laquelle ils pratiquent. L'attention des licenciés est attirée sur l'intérêt que peut présenter cette assurance individuelle et la consultation de son courtier ou assureur habituel à cet égard.

Les garanties proposées par la FFSG lors de la prise d'une licence sont précisées dans la notice d'information (trityque) adressée aux clubs en début de saison, et sont également disponibles sur le site internet FFSG. L'adhérent a obligation de remettre aux dirigeants de son club, lors de son inscription, le bulletin d'adhésion intégré à la notice quel que soit son choix de souscription.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) Pour assurer la gestion des licences (établissement d'une liste des licenciés, mise à jour des coordonnées dans un annuaire, organisation d'événements et informations correspondantes...), votre Club et la FFSG sont amenés à collecter et traiter des données personnelles vous concernant, sous la responsabilité de leur Délégué à la Protection des Données. Nous vous informons que conformément au Règlement Général sur la Protection des Données vous disposez d'un droit d'accès, de modification, s'il y a lieu d'un droit de portabilité, ainsi que d'un droit à l'oubli portant sur les données qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données personnelles pour des motifs légitimes ainsi que du droit de définir des directives générales et particulières relatives à la manière dont ces droits pourraient s'exercer après votre décès.

Pour exercer ces droits, vous pouvez envoyer un email à dpo@ffsg.org.

La signature de la présente demande de licence vaudra consentement au traitement de vos données et à leur utilisation pour les finalités décrites ci -avant.

Tout licencié s'engage à respecter la Charte d'éthique et de déontologie des sports de glace.

DEMANDE DE LICENCE SANS L'ASSURANCE FFSG

Pour le licencié qui ne souhaite pas souscrire l'assurance de base proposée par la FFSG, le club doit adresser au service des licences les documents suivants :

- Demande de licence 2024/2025 dûment signée et complétée par le licencié ou son représentant légal.
- Attestation du licencié ou de son représentant légal certifiant qu'il refuse de souscrire à toutes les garanties d'assurance proposées par la FFSG.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Demande de licence Saison 2024/ 2025

2/2

En cas de première demande de prise de licence, n'oubliez pas de joindre à cette demande une copie de votre carte d'identité ou livret de famille.

N° de licence : Sexe F ☐ M ☐

Nom d'usage et prénom :

Nom de naissance :

Adresse :

.....

@mail (obligatoire) :

Tel fixe : Mobile :

Né(e) le : À :

Code postal : Pays :

Nationalité :

Type de licence	Discipline	Tarif licence avec assurance	Tarif licence sans assurance
Kid (- de 10 ans / 1ère année)		20.06 €	18.50 €
Encadrement		41.46 €	39.90 €
Entraîneur		41.46 €	39.90 €
Officiel d'Arbitrage		41.46 €	39.90 €
Fédérale / Loisirs		41.46 €	39.90 €
Avenant compétition		24.60 €	24.60 €
Compétition		66.06 €	64.50 €
Licence secondaire – discipline supplémentaire		0.00 €	0.00 €
Officiel d'Arbitrage (licence secondaire)		0.00 €	0.00 €
Entraîneur (licence secondaire)		0.00 €	0.00 €
Ice Pass		5.00 €	5.00 €

*Discipline : bien préciser, PA, DG, BG, PAS, PV, C, SE, B, L, S

****Attention, si vous ne souhaitez pas souscrire l'assurance FFSG, respectez scrupuleusement la procédure**

☐ Je m'engage à régler le prix de cette licence.

Date :

Signature
Le Licencié ou son représentant légal

Pour le club : **Cachet et signature**
Certifie exacts les renseignements ci-dessus

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Attestation d'Honorabilité

A signer par toutes les personnes concernées

Nom d'usage :

Prénom :

Périmètre des personnes soumises à l'obligation d'honorabilité

Il résulte de la combinaison des articles L. 212 -1 et L. 212-9 du code du sport que toute fonction, exercée à titre rémunéré ou bénévole, d'entraînement, d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique et sportive, à titre principal ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle est interdite :

- Auprès de tous publics, mineurs ou majeurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation d'un crime ou d'un délit visés à l'article L. 212 -9 du code du sport.
- Auprès des mineurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction en lien avec un accueil de mineurs au sens du code de l'action sociale et des familles.

L'éducateur sportif peut ainsi être qualifié d'entraîneur, de moniteur, de coach, d'initiateur, de prévôt, de manager, de chaperon ou de préparateur physique ; la dénomination retenue dans chaque discipline est sans incidence sur l'obligation d'honorabilité. De même, la notion d'éducateur sportif n'est pas directement liée à la détention d'un diplôme ou d'un brevet fédéral.

Un licencié peut exercer des fonctions d'éducateur y compris si ses interventions :

- Sont très ponctuelles ou aléatoires.
- Sont réalisées uniquement auprès des majeurs.
- Ne nécessitent pas de diplôme ou de brevet fédéral.
- Se limitent à la gestion ponctuelle d'un groupe lors d'un match, d'un entraînement ou d'un stage.

« La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L.212-1 et L. 322-1 du code du sport.

A c e titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle

☐

Date :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Demande de licence Saison 2024/2025

1/2

Conformément à la loi n° 84 -610 sur le sport les licenciés de la FFSG bénéficient d'une assurance Responsabilité Civile (article L 321 -1). Au travers de ce contrat, nous vous offrons la possibilité de souscrire une assurance rapatriement (assistance 24h/24) et une individuelle accident. La FFSG recommande fortement à ses adhérents de souscrire le contrat d'assurance qu'elle propose et conseille aux adhérents ne souhaitant pas être couverts par cette assurance, de prendre une assurance les couvrant pour la pratique en exhibition, entraînements et compétition pour la pratique des sports de glace, quelle que soit la patinoire sur laquelle ils pratiquent. L'attention des licenciés est attirée sur l'intérêt que peut présenter cette assurance individuelle et la consultation de son courtier ou assureur habituel à cet égard.

Les garanties proposées par la FFSG lors de la prise d'une licence sont précisées dans la notice d'information (trityque) adressée aux clubs en début de saison, et sont également disponibles sur le site internet FFSG. L'adhérent a obligation de remettre aux dirigeants de son club, lors de son inscription, le bulletin d'adhésion intégré à la notice quel que soit son choix de souscription.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) Pour assurer la gestion des licences (établissement d'une liste des licenciés, mise à jour des coordonnées dans un annuaire, organisation d'événements et informations correspondantes...), votre Club et la FFSG sont amenés à collecter et traiter des données personnelles vous concernant, sous la responsabilité de leur Délégué à la Protection des Données. Nous vous informons que conformément au Règlement Général sur la Protection des Données vous disposez d'un droit d'accès, de modification, s'il y a lieu d'un droit de portabilité, ainsi que d'un droit à l'oubli portant sur les données qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données personnelles pour des motifs légitimes ainsi que du droit de définir des directives générales et particulières relatives à la manière dont ces droits pourraient s'exercer après votre décès.

Pour exercer ces droits, vous pouvez envoyer un email à dpo@ffsg.org.

La signature de la présente demande de licence vaudra consentement au traitement de vos données et à leur utilisation pour les finalités décrites ci -avant.

Tout licencié s'engage à respecter la Charte d'éthique et de déontologie des sports de glace.

DEMANDE DE LICENCE SANS L'ASSURANCE FFSG

Pour le licencié qui ne souhaite pas souscrire l'assurance de base proposée par la FFSG, le club doit adresser au service des licences les documents suivants :

- Demande de licence 2024/2025 dûment signée et complétée par le licencié ou son représentant légal.
- Attestation du licencié ou de son représentant légal certifiant qu'il refuse de souscrire à toutes les garanties d'assurance proposées par la FFSG.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Demande de licence Saison 2024/ 2025

2/2

En cas de première demande de prise de licence, n'oubliez pas de joindre à cette demande une copie de votre carte d'identité ou livret de famille.

N° de licence : Sexe F ☐ M ☐

Nom d'usage et prénom :

Nom de naissance :

Adresse :

.....

@mail (obligatoire) :

Tel fixe : Mobile :

Né(e) le : À :

Code postal : Pays :

Nationalité :

Type de licence	Discipline	Tarif licence avec assurance	Tarif licence sans assurance
Kid (- de 10 ans / 1ère année)		20.06 €	18.50 €
Encadrement		41.46 €	39.90 €
Entraîneur		41.46 €	39.90 €
Officiel d'Arbitrage		41.46 €	39.90 €
Fédérale / Loisirs		41.46 €	39.90 €
Avenant compétition		24.60 €	24.60 €
Compétition		66.06 €	64.50 €
Licence secondaire – discipline supplémentaire		0.00 €	0.00 €
Officiel d'Arbitrage (licence secondaire)		0.00 €	0.00 €
Entraîneur (licence secondaire)		0.00 €	0.00 €
Ice Pass		5.00 €	5.00 €

*Discipline : bien préciser, PA, DG, BG, PAS, PV, C, SE, B, L, S

****Attention, si vous ne souhaitez pas souscrire l'assurance FFSG, respectez scrupuleusement la procédure**

☐ Je m'engage à régler le prix de cette licence.

Date :

Signature
Le Licencié ou son représentant légal

Pour le club : **Cachet et signature**
Certifie exacts les renseignements ci-dessus

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Attestation d'Honorabilité

A signer par toutes les personnes concernées

Nom d'usage :

Prénom :

Périmètre des personnes soumises à l'obligation d'honorabilité

Il résulte de la combinaison des articles L. 212 -1 et L. 212-9 du code du sport que toute fonction, exercée à titre rémunéré ou bénévole, d'entraînement, d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique et sportive, à titre principal ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle est interdite :

- Auprès de tous publics, mineurs ou majeurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation d'un crime ou d'un délit visés à l'article L. 212 -9 du code du sport.
- Auprès des mineurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction en lien avec un accueil de mineurs au sens du code de l'action sociale et des familles.

L'éducateur sportif peut ainsi être qualifié d'entraîneur, de moniteur, de coach, d'initiateur, de prévôt, de manager, de chaperon ou de préparateur physique ; la dénomination retenue dans chaque discipline est sans incidence sur l'obligation d'honorabilité. De même, la notion d'éducateur sportif n'est pas directement liée à la détention d'un diplôme ou d'un brevet fédéral.

Un licencié peut exercer des fonctions d'éducateur y compris si ses interventions :

- Sont très ponctuelles ou aléatoires.
- Sont réalisées uniquement auprès des majeurs.
- Ne nécessitent pas de diplôme ou de brevet fédéral.
- Se limitent à la gestion ponctuelle d'un groupe lors d'un match, d'un entraînement ou d'un stage.

« La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L.212-1 et L. 322-1 du code du sport.

A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle

☐

Date :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Demande de licence Saison 2024/2025

1/2

Conformément à la loi n° 84 -610 sur le sport les licenciés de la FFSG bénéficient d'une assurance Responsabilité Civile (article L 321 -1). Au travers de ce contrat, nous vous offrons la possibilité de souscrire une assurance rapatriement (assistance 24h/24) et une individuelle accident. La FFSG recommande fortement à ses adhérents de souscrire le contrat d'assurance qu'elle propose et conseille aux adhérents ne souhaitant pas être couverts par cette assurance, de prendre une assurance les couvrant pour la pratique en exhibition, entraînements et compétition pour la pratique des sports de glace, quelle que soit la patinoire sur laquelle ils pratiquent. L'attention des licenciés est attirée sur l'intérêt que peut présenter cette assurance individuelle et la consultation de son courtier ou assureur habituel à cet égard.

Les garanties proposées par la FFSG lors de la prise d'une licence sont précisées dans la notice d'information (trityque) adressée aux clubs en début de saison, et sont également disponibles sur le site internet FFSG. L'adhérent a obligation de remettre aux dirigeants de son club, lors de son inscription, le bulletin d'adhésion intégré à la notice quel que soit son choix de souscription.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) Pour assurer la gestion des licences (établissement d'une liste des licenciés, mise à jour des coordonnées dans un annuaire, organisation d'événements et informations correspondantes...), votre Club et la FFSG sont amenés à collecter et traiter des données personnelles vous concernant, sous la responsabilité de leur Délégué à la Protection des Données. Nous vous informons que conformément au Règlement Général sur la Protection des Données vous disposez d'un droit d'accès, de modification, s'il y a lieu d'un droit de portabilité, ainsi que d'un droit à l'oubli portant sur les données qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données personnelles pour des motifs légitimes ainsi que du droit de définir des directives générales et particulières relatives à la manière dont ces droits pourraient s'exercer après votre décès.

Pour exercer ces droits, vous pouvez envoyer un email à dpo@ffsg.org.

La signature de la présente demande de licence vaudra consentement au traitement de vos données et à leur utilisation pour les finalités décrites ci -avant.

Tout licencié s'engage à respecter la Charte d'éthique et de déontologie des sports de glace.

DEMANDE DE LICENCE SANS L'ASSURANCE FFSG

Pour le licencié qui ne souhaite pas souscrire l'assurance de base proposée par la FFSG, le club doit adresser au service des licences les documents suivants :

- Demande de licence 2024/2025 dûment signée et complétée par le licencié ou son représentant légal.
- Attestation du licencié ou de son représentant légal certifiant qu'il refuse de souscrire à toutes les garanties d'assurance proposées par la FFSG.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Demande de licence Saison 2024/ 2025

2/2

En cas de première demande de prise de licence, n'oubliez pas de joindre à cette demande une copie de votre carte d'identité ou livret de famille.

N° de licence : Sexe F ☐ M ☐

Nom d'usage et prénom :

Nom de naissance :

Adresse :

.....

@mail (obligatoire) :

Tel fixe : Mobile :

Né(e) le : À :

Code postal : Pays :

Nationalité :

Type de licence	Discipline	Tarif licence avec assurance	Tarif licence sans assurance
Kid (- de 10 ans / 1ère année)		20.06 €	18.50 €
Encadrement		41.46 €	39.90 €
Entraîneur		41.46 €	39.90 €
Officiel d'Arbitrage		41.46 €	39.90 €
Fédérale / Loisirs		41.46 €	39.90 €
Avenant compétition		24.60 €	24.60 €
Compétition		66.06 €	64.50 €
Licence secondaire – discipline supplémentaire		0.00 €	0.00 €
Officiel d'Arbitrage (licence secondaire)		0.00 €	0.00 €
Entraîneur (licence secondaire)		0.00 €	0.00 €
Ice Pass		5.00 €	5.00 €

*Discipline : bien préciser, PA, DG, BG, PAS, PV, C, SE, B, L, S

****Attention, si vous ne souhaitez pas souscrire l'assurance FFSG, respectez scrupuleusement la procédure**

☐ Je m'engage à régler le prix de cette licence.

Date :

Signature
Le Licencié ou son représentant légal

Pour le club : **Cachet et signature**
Certifie exacts les renseignements ci-dessus

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Attestation d'Honorabilité

A signer par toutes les personnes concernées

Nom d'usage :

Prénom :

Périmètre des personnes soumises à l'obligation d'honorabilité

Il résulte de la combinaison des articles L. 212 -1 et L. 212-9 du code du sport que toute fonction, exercée à titre rémunéré ou bénévole, d'entraînement, d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique et sportive, à titre principal ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle est interdite :

- Auprès de tous publics, mineurs ou majeurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation d'un crime ou d'un délit visés à l'article L. 212 -9 du code du sport.
- Auprès des mineurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction en lien avec un accueil de mineurs au sens du code de l'action sociale et des familles.

L'éducateur sportif peut ainsi être qualifié d'entraîneur, de moniteur, de coach, d'initiateur, de prévôt, de manager, de chaperon ou de préparateur physique ; la dénomination retenue dans chaque discipline est sans incidence sur l'obligation d'honorabilité. De même, la notion d'éducateur sportif n'est pas directement liée à la détention d'un diplôme ou d'un brevet fédéral.

Un licencié peut exercer des fonctions d'éducateur y compris si ses interventions :

- Sont très ponctuelles ou aléatoires.
- Sont réalisées uniquement auprès des majeurs.
- Ne nécessitent pas de diplôme ou de brevet fédéral.
- Se limitent à la gestion ponctuelle d'un groupe lors d'un match, d'un entraînement ou d'un stage.

« La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L.212-1 et L. 322-1 du code du sport.

A c e titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle

☐

Date :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Demande de licence Saison 2024/2025

1/2

Conformément à la loi n° 84 -610 sur le sport les licenciés de la FFSG bénéficient d'une assurance Responsabilité Civile (article L 321 -1). Au travers de ce contrat, nous vous offrons la possibilité de souscrire une assurance rapatriement (assistance 24h/24) et une individuelle accident. La FFSG recommande fortement à ses adhérents de souscrire le contrat d'assurance qu'elle propose et conseille aux adhérents ne souhaitant pas être couverts par cette assurance, de prendre une assurance les couvrant pour la pratique en exhibition, entraînements et compétition pour la pratique des sports de glace, quelle que soit la patinoire sur laquelle ils pratiquent. L'attention des licenciés est attirée sur l'intérêt que peut présenter cette assurance individuelle et la consultation de son courtier ou assureur habituel à cet égard.

Les garanties proposées par la FFSG lors de la prise d'une licence sont précisées dans la notice d'information (trityque) adressée aux clubs en début de saison, et sont également disponibles sur le site internet FFSG. L'adhérent a obligation de remettre aux dirigeants de son club, lors de son inscription, le bulletin d'adhésion intégré à la notice quel que soit son choix de souscription.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) Pour assurer la gestion des licences (établissement d'une liste des licenciés, mise à jour des coordonnées dans un annuaire, organisation d'événements et informations correspondantes...), votre Club et la FFSG sont amenés à collecter et traiter des données personnelles vous concernant, sous la responsabilité de leur Délégué à la Protection des Données. Nous vous informons que conformément au Règlement Général sur la Protection des Données vous disposez d'un droit d'accès, de modification, s'il y a lieu d'un droit de portabilité, ainsi que d'un droit à l'oubli portant sur les données qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données personnelles pour des motifs légitimes ainsi que du droit de définir des directives générales et particulières relatives à la manière dont ces droits pourraient s'exercer après votre décès.

Pour exercer ces droits, vous pouvez envoyer un email à dpo@ffsg.org.

La signature de la présente demande de licence vaudra consentement au traitement de vos données et à leur utilisation pour les finalités décrites ci -avant.

Tout licencié s'engage à respecter la Charte d'éthique et de déontologie des sports de glace.

DEMANDE DE LICENCE SANS L'ASSURANCE FFSG

Pour le licencié qui ne souhaite pas souscrire l'assurance de base proposée par la FFSG, le club doit adresser au service des licences les documents suivants :

- Demande de licence 2024/2025 dûment signée et complétée par le licencié ou son représentant légal.
- Attestation du licencié ou de son représentant légal certifiant qu'il refuse de souscrire à toutes les garanties d'assurance proposées par la FFSG.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Demande de licence Saison 2024/ 2025

2/2

En cas de première demande de prise de licence, n'oubliez pas de joindre à cette demande une copie de votre carte d'identité ou livret de famille.

N° de licence : Sexe F ☐ M ☐

Nom d'usage et prénom :

Nom de naissance :

Adresse :

.....

@mail (obligatoire) :

Tel fixe : Mobile :

Né(e) le : À :

Code postal : Pays :

Nationalité :

Type de licence	Discipline	Tarif licence avec assurance	Tarif licence sans assurance
Kid (- de 10 ans / 1ère année)		20.06 €	18.50 €
Encadrement		41.46 €	39.90 €
Entraîneur		41.46 €	39.90 €
Officiel d'Arbitrage		41.46 €	39.90 €
Fédérale / Loisirs		41.46 €	39.90 €
Avenant compétition		24.60 €	24.60 €
Compétition		66.06 €	64.50 €
Licence secondaire – discipline supplémentaire		0.00 €	0.00 €
Officiel d'Arbitrage (licence secondaire)		0.00 €	0.00 €
Entraîneur (licence secondaire)		0.00 €	0.00 €
Ice Pass		5.00 €	5.00 €

*Discipline : bien préciser, PA, DG, BG, PAS, PV, C, SE, B, L, S

****Attention, si vous ne souhaitez pas souscrire l'assurance FFSG, respectez scrupuleusement la procédure**

☐ Je m'engage à régler le prix de cette licence.

Date :

Signature
Le Licencié ou son représentant légal

Pour le club : **Cachet et signature**
Certifie exacts les renseignements ci-dessus

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



AFFILIATION 2024/2025

NUMERO DE CLUB

4405

Liste des personnes détentrices d'un diplôme d'état ou d'un diplôme fédéral intervenant dans la structure

Nom / Prénom	Diplôme	Date d'obtention	N° de carte professionnelle (si concerné)
BELLET Christèle	BE2	30/12/02	04413ed0137
DEGORCE-MIGAULT Titouan	BF1	232/03/19	
Alix Novou	BF2	13/12/22	

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET / BOBSLEIGH / CURLING / DANSE SUR GLACE / FREESTYLE / HANDI SPORTS DE GLACE / ICE CROSS / LUGE / PATINAGE ARTISTIQUE / PATINAGE SYNCHRONISE / PATINAGE DE VITESSE / SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France / Tél : +33(0)1 43 46 10 20 / E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 / Siret : 775 722 580 00070



INFMG

BREVET FEDERAL

BREVET FEDERAL DU 2^{EME} DEGRE

ATTRIBUE A **NOVOU ALIX**

NE(E) LE **13/01/2003**

N° DE LICENCE **96091**

CLUB **CLUB REZEEN**

DECERNE PAR L'INFMG AU NOM DE LA FEDERATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE,

LE **13/12/2022**

CORRESPONDANT
REGIONAL DE FORMATION
BELLET CHRISTELE

PRESIDENT DE LIGUE

PAYS DE LA LOIRE

COLLARDEY MICHAEL

CERTIFICATEUR DE L'INFMG

ROUX SYLVAIN

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION
AUX METIERS DE LA GLACE
41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris
Tél : 01 43 46 35 81 Mail : contactinfm@ffsg.org
N° SIRET 793 199 092 00024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

BREVET
D'ÉTAT
SPORTIF

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU DEUXIEME DEGRÉ

Option **PATINAGE SUR GLACE : DANSE SUR GLACE**

est attribué en application de l'arrêté Régional du 30/12/2002

à M **adame BELLET Christèle épouse DUCHENE**

Né(e) le 20/06/65 à NANTES (44)

N° 038.02.0040 A Grenoble le 30/12/2002

Le Titulaire,

P/Le Directeur régional de la jeunesse et des sports,
par délégation, Le Directeur de l'Isère

Bruno BELLET
Direction
Départementale
ISERE





BREVET FÉDÉRAL

LE BREVET FÉDÉRAL DU IER DEGRÉ

Titouan DEGORCE-MIGAULT 11/03/2003
est attribué à : né(e) le :

N° de licence : 91510 Club : CPG Rezéen

Décerné en Ligue : Ligue Pays-De-Loire le 23/03/2019

Le Certificateur Ligue

Audrey François

Président de Ligue

Maryvonne DEL TORCHIO

Maryvonne Del Torchio
LIGUE
DES SPORTS DE GLACE
PAYS DE LA LOIRE

Le Certificateur INFMSG

Nathalie ROBERT

Nathalie Robert

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION
AUX METIERS DE LA GLACE
41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris
Tél : 01 43 46 35 81 Mail : contactinfmg@ifsg.org
N° SIRET 793 199 092 00024